



AVIS

Objet: Théodore Marc Thomé – construction d'un abri de jardin en zone inondable du cours d'eau « Alzette » à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 2 novembre 2022, réf EAU/AUT/22/0540, en matière de construction d'un abri de jardin en zone inondable du cours d'eau « Alzette » à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 14 novembre au 23 décembre 2022 inclus.

Mersch, le 11 novembre 2022
le secrétaire, le bourgmestre,





